

travailliste relativement à l'entrée du Royaume-Uni au sein du Marché commun, l'honorable ministre peut-il dire à la Chambre s'il a récemment reçu une communication à ce sujet ou s'il a des pourparlers avec le gouvernement de Londres, ou son représentant, sur les conditions d'entrée, les répercussions, les avantages ou désavantages pour le Canada et les autres pays membres du Commonwealth?

M. l'Orateur: La question posée par l'honorable député est de nature très générale et les termes dans lesquels il l'a soumet la rend inacceptable.

[Traduction]

LA SÉCURITÉ NATIONALE

L'INSTITUTION DE L'ENQUÊTE JUDICIAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Ma question s'adresse au premier ministre. Pourrait-il dire à la Chambre quand il lancera l'enquête spéciale sur la sécurité, qui nous a tellement préoccupés?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): On étudie présentement, monsieur l'Orateur, le mandat et la composition de la commission d'enquête. J'espère qu'il y aura une annonce prochaine à cet égard.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA PRÉSENTATION DU CANADA AUX AUDIENCES TENUES AUX ÉTATS-UNIS SUR LES VOLTS TRANSATLANTIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. A. MacLean (Queens): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Je regrette de n'avoir pu lui en donner avis. Il jourra peut-être la considérer comme préavis, s'il n'est pas actuellement en mesure d'y répondre. Un observateur de son ministère assiste-t-il aux audiences de la U.S. Federal Aviation Agency, qui se déroulent actuellement, je pense, au sujet des mesures de sécurité à prendre à propos des vols transatlantiques?

Je le demande par suite de l'opinion exprimée par la Fédération internationale des associations des pilotes de lignes aériennes, que l'espacement autorisé entre les avions à réaction au cours des vols transatlantiques n'est pas suffisant pour assurer la sécurité.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je sais que les fonctionnaires de mon ministère suivent de près les délibérations en question. Il me faudra aller aux renseignements afin de

savoir si un fonctionnaire de mon ministère y assiste à titre d'observateur. Cette affaire nous préoccupe tous au plus haut point.

Qu'il me soit permis d'ajouter qu'en raison des vives inquiétudes que ressent le public à ce sujet, nous approfondissons tous les aspects de cette question. Je suis sûr que tous les députés se rendent compte que les lignes aériennes canadiennes s'inquiéteraient à juste titre si elles avaient l'impression que nous pourrions nuire en quelque façon à la sécurité des vols transatlantiques.

LE BUDGET

EXPOSÉ ANNUEL DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend la suite du débat, interrompu le jeudi 21 avril, sur la motion de l'honorable Mitchell Sharp (ministre des Finances), proposant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

M. J. O. Bower (Shelburne-Yarmouth-Clare): Monsieur l'Orateur, j'ai suivi avec intérêt l'exposé budgétaire du ministre des Finances et le débat qui a suivi. Tenant compte de la diversité des idéologies des groupes représentés à la Chambre, il me semble que presque tous les aspects de ses répercussions ont été explorés.

Il est maintenant manifeste que le budget tâche de réaliser trop de choses, de manières trop variées et qu'en fin de compte tous ces efforts peuvent se détruire mutuellement. La température dans les régions économiquement surchauffées, que le ministre semble vouloir abaisser, ne répondra pas probablement à ce traitement trop anodin, et des régions comme la Nouvelle-Écosse, en proie à des frissons économiques, tomberont peut-être dans une glaciale et profonde léthargie. La politique monétaire classique de l'argent serré, qui est appliquée et le sera probablement comme mesure antiinflationniste, ne se prête pas à une application régionale sélective. Elle paralysera, elle gèlera les zones économiques plus fragiles. Les politiques financières de ralentissement et d'échelonnement des dépenses en immobilisations de l'État ou des subventions, frappent durement et d'une manière disproportionnée, les zones d'économie moins florissante.

Le ministre des Finances offre au pays un budget déficitaire et, par conséquent, inflationniste. Mais il laisse entendre semble-t-il que, du fait que le déficit attendu est moindre que celui envisagé dans le budget de l'an passé, le budget actuel enraye par conséquent la menace d'inflation en spirale et l'accélération consécutive de l'augmentation du coût de la vie.